

Solide résultat semestriel

Exposé de Jürg Bucher
Directeur général

Conférence de presse
Siège principal de la Poste
Berne, 30 août 2012

SEULE LA VERSION ORALE FAIT FOI

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite une cordiale bienvenue à cette conférence de presse sur le résultat du premier semestre 2012 de la Poste. C'est également aujourd'hui la dernière fois que j'ai le plaisir de m'adresser à vous en tant que directeur général de la Poste. A la fin de la semaine, je remettrai les clés de la maison à Susanne Ruoff, qui me succédera dans cette fonction. J'aimerais également profiter de cette occasion pour vous présenter le nouveau responsable Communication du groupe Poste, en la personne de Marco Imboden. Riche d'une expérience acquise dans plusieurs grandes entreprises suisses, Marco Imboden dirigeait auparavant la communication de PostMail. Je lui souhaite plein succès et suis certain que vous aurez beaucoup de plaisir à collaborer avec lui.

Au premier semestre 2012, la Poste a réalisé un solide bénéfice de 459 millions de francs, ce dont nous sommes évidemment satisfaits. Ce résultat n'égale peut-être pas celui de 2011. On parlera normalement d'un recul du bénéfice. Mais la Poste ne cherche pas à maximiser ses profits.

Le bénéfice consolidé du premier semestre 2012 se situe dans notre fourchette d'objectifs stratégiques. Il est même proche de sa limite supérieure, comme nous nous y attendions. Le recul par rapport à 2011 s'explique pour l'essentiel par la faiblesse des rendements sur les marchés financiers. Les charges de prévoyance et le résultat des opérations d'intérêts en ont pâti. On peut aussi citer l'absence de produits extraordinaires résultant de la vente

d'immeubles. Bien qu'ayant évolué diversement, les quatre marchés de la Poste ont tous contribué à ce bon résultat.

Avec un résultat d'exploitation de 295 millions de francs, le **marché des services financiers grand public** reste le plus gros contributeur au résultat du groupe. La marche des affaires y a cependant pâti du niveau historiquement bas des taux d'intérêt sur les marchés financiers. Une partie des fonds des clients que PostFinance dépose auprès de la Banque nationale suisse ne sont pas rémunérés, ce qui a pour effet de comprimer sensiblement la marge d'intérêts. Le recul du résultat était donc attendu. PostFinance n'en reste pas moins parfaitement saine et continue d'appliquer avec rigueur une politique de risques très prudente.

Sur le **marché de la communication**, nous avons enregistré un léger recul de 1,8% du volume des lettres adressées, alors que les envois non adressés affichent au contraire une forte croissance. Les bénéfices sont toutefois stables. Réseau postal et vente a dû faire face à un nouveau recul des opérations postales effectuées aux guichets. Elle est donc toujours dans les chiffres rouges, mais grâce à une réduction durable des coûts du réseau postal, son résultat d'exploitation s'est amélioré de 17 millions de francs.

Sur le **marché de la logistique**, nous avons le vent en poupe. Le volume des colis traités s'est accru de 4,4%. PostLogistics opère sur un marché de croissance et a confirmé être l'un des piliers de la Poste, aux côtés de PostFinance et de PostMail.

Stabilité également sur le **marché des transports publics**: le résultat d'exploitation de CarPostal est pratiquement identique à celui du premier semestre 2011.

La Poste est sur la bonne voie. Sous ma direction, nous nous sommes attachés à améliorer la qualité de ses services. Je citerai pour exemples les horaires de levée des boîtes aux lettres, les délais d'acheminement des lettres et des colis ou encore l'orientation clientèle en général. Nous assurons en outre une desserte de base de première qualité – comme l'ont confirmé le Conseil fédéral et le régulateur postal – et avons sensiblement gagné en efficacité en matière de gestion des coûts. Chacun au sein de la Poste est désormais conscient de la nécessité de maîtriser les coûts. La perception de l'évolution de la Poste peut différer selon le regard que l'on y porte en tant que client ou citoyen, car notre entreprise est engagée dans un processus de mutation permanente, tout comme le sont la société et l'économie. Dans ce contexte, la Poste assume pleinement sa responsabilité sociale et propose des solutions équitables aux collaborateurs touchés par les restructurations. Depuis 2011, un plan social cadre négocié avec les syndicats leur offre d'importantes garanties. Nous avons aussi engagé la Poste sur la voie de la convergence entre communication physique et numérique et sommes désormais aux avant-postes dans ce domaine, y compris en comparaison mondiale. Récolter les fruits de ce travail requiert cependant encore du temps et de la patience et, surtout, un état d'esprit encore plus novateur dans toute l'entreprise. Enfin, la Poste est une entreprise axée sur le développement durable: depuis quatre ans

déjà, nous nous sommes entièrement convertis aux énergies renouvelables, telles que l'énergie hydraulique ou éolienne. De plus, nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de CO₂ de 15 000 tonnes, ou 3,5%, d'ici à fin 2013. Ce cap, nous allons le maintenir durablement.

Hier, le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur des nouvelles lois sur la poste et sur l'organisation de la Poste au 1^{er} octobre 2012. La loi sur l'organisation de la Poste, en particulier, prescrit la transformation de la Poste et de PostFinance en sociétés anonymes. Les nouvelles conditions-cadres légales et la nouvelle structure du groupe permettront à la Poste de mieux concilier desserte de base et libre concurrence. La densité de réglementation du marché postal et de la Poste en tant que principale entreprise du secteur reste cependant très élevée. Elle atteint même une limite qu'il est dans l'intérêt aussi bien des clients que de la Poste de ne pas dépasser. Le Conseil fédéral a également pris connaissance de la nouvelle structure de La Poste Suisse SA, avec ses trois filiales Poste CH SA, PostFinance SA et CarPostal SA, ainsi que de sa dotation prévue en fonds propres. La FINMA délivrera l'autorisation nécessaire à PostFinance cette année encore et assurera la surveillance de cette dernière dès 2013. A l'interne, les travaux de préparation progressent comme prévu et nous serons prêts à opérer en tant que société anonyme dès le 1^{er} janvier 2013. La transformation en SA sera formellement validée au deuxième trimestre 2013, par un arrêté du Conseil fédéral avec effet rétroactif.

Avec sa transformation en société anonyme, la Poste acquiert une forme juridique en phase avec notre époque, que d'autres entreprises liées à la Confédération, comme Swisscom ou les CFF, possèdent depuis longtemps. En tant que SA, la Poste gagnera en liberté entrepreneuriale et en compétitivité. PostFinance sera soumise à la surveillance usuelle dans la branche, comme le requiert son rang d'établissement financier grand public leader en Suisse. La présentation de la marque Poste ne changera pas. De plus, la Confédération demeurera seule propriétaire de La Poste Suisse SA, de même que celle-ci sera actionnaire unique de ses filiales. Dans le même temps, le mandat politique de la Poste et ses activités entrepreneuriales seront clairement délimités. Enfin, comme toute entreprise, la Poste sera directement imposable dans les cantons. Son succès commercial profitera donc non seulement à la Confédération, mais encore aux cantons et aux communes.

L'exercice 2012 ne battra peut-être aucun record, mais n'en restera pas moins dans les annales comme un bon exercice. Nous nous attendons à réaliser un bénéfice consolidé dépassant les 800 millions de francs. L'évolution de la conjoncture est en effet favorable aux affaires. De plus, si elle est indéniablement un risque, la tendance à la numérisation est aussi une chance à saisir. Le recul du volume des lettres adressées, d'un côté, et la croissance du commerce en ligne, de l'autre, illustrent bien cette dualité. La faiblesse actuelle des taux d'intérêt pèse bien sûr sur le résultat de PostFinance, mais celle-ci disposera à l'avenir d'une marge de manœuvre qui lui permettra d'exploiter de nouvelles sources de revenus dès que les taux se reprendront. De plus, avec la nouvelle CCT – qui est en cours de préparation et sera négociée entre 2013 et

2015 – , la Poste restera un employeur socialement responsable et attrayant. En tant que groupe diversifié, elle devra cependant avoir la possibilité de différencier ses conditions d'engagement en fonction des branches dans lesquelles elle opère. Ces prochaines années, tant les clients que la concurrence placeront la Poste face à des défis de plus en plus exigeants. Pour les relever avec succès, la Poste devra faire preuve d'un maximum de souplesse dans son organisation et surtout dans les esprits.

Les jalons du futur de la Poste sont posés. Je lui souhaite de connaître à l'avenir le même succès que pendant les années où j'ai eu le privilège d'en assurer la direction. Je vous remercie cordialement, toutes et tous, et en particulier vous autres, Mesdames et Messieurs les représentants des médias, pour notre bonne collaboration.

Merci et meilleurs vœux!